

BIC C'EST QUOI ?

1

QUELLES ACTIVITÉS SONT IMPOSABLES AUX BIC ?

Les activités commerciales par nature : commerciales, industrielles ou artisanales

- M. UBU EST MÉDECIN : IL NE SERA PAS SOUMIS AUX BIC, CAR CE N'EST PAS UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE PAR NATURE
- MME UBU TIENNE UNE PARFUMERIE : ELLE SERA SOUMISE AU BIC, C'EST UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE PAR NATURE
- M. ET MME OTTO TIENNENT UN HÔTEL : LES PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT RELÈVENT DE LA CATÉGORIE DES BIC, PAR NATURE

Les activités qualifiées de commerciales par le droit fiscal : achat et vente de biens, location de locaux d'habitation meublée à titre habituel, location immobilière à usage professionnel aménagé :

M. UBU LOUE EN MEUBLÉ UN APPARTEMENT ET UN FONDS DE COMMERCE : IL EST SOUMIS AUX BIC

Les activités accessoires aux activités commerciales

M. GOOD TIENNE UN RESTAURANT ET ÉDITE DES LIVRES DE CUISINE : IL EXERCE UNE ACTIVITÉ DE SERVICES DE FAÇON INDÉPENDANTE, ET SON ACTIVITÉ D'ÉDITEUR EST ACCESSOIRE ET SERA IMPOSÉE DANS LA MÊME CATÉGORIE QUE SON ACTIVITÉ PRINCIPALE : BIC

2

QUI EST IMPOSABLE ?

L'EXPLOITANT INDIVIDUEL

L'ASSOCIÉ UNIQUE D'UNE EURL

LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES (SAUF OPTION POUR L'IS)

LES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX AYANT OPTÉ POUR L'IR

3

OÙ ?

BÉNÉFICES RÉALISÉS EN FRANCE

BÉNÉFICES RÉALISÉS HORS DE FRANCE SI LE CONTRIBUABLE A SON DOMICILE FISCAL EN FRANCE, SAUF CONVENTION CONTRAIRE